



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
21.04.2006

Date de la convocation des conseillers:
21.04.2006

point de l'ordre du jour :
04

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 5 mai 2006

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Maroldt, Hoffmann, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents : Snel, Roller, Hannen, Becker, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Convention entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le Ministère de la Famille et de l'Intégration concernant les services d'hébergement et d'accueil de jour pour personnes adultes – année 2006

Vu la convention du 9 mars 2006 signée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le Ministère de la Famille et de l'Intégration concernant des services d'hébergement et d'accueil de jour pour personnes adultes pendant l'exercice 2006 ;

Vu les conditions et prestations fixées dans le contrat ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e
à l'unanimité**

la convention précitée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le Ministère de la Famille et de l'Intégration.

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 05/05/2006
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,